Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Des conseils à l'intention des familles qui songent à adopter un enfant

La décision d'adopter un enfant ouvre la porte à une multitude de possibilités susceptibles d'entraîner un sentiment de confusion. Quelle est la meilleure façon de vous y prendre et où commencer? Voici des options à explorer.



Comment s'y prendre?

Avant de choisir le type d'adoption vous convenant le mieux, il est primordial de déterminer vos besoins, vos désirs et votre aptitude à satisfaire aux besoins des différents enfants. Posez-vous les questions suivantes :

Désirez-vous adopter un nouveau-né ou un enfant plus âgé?

Pourriez-vous prendre soin d'un enfant ayant des besoins particuliers? Certains enfants pourraient souffrir d'une déficience physique ou intellectuelle alors que d'autres seront en santé, mais considérés à risque pour des raisons telles que la consommation d'alcool ou de drogue de la mère naturelle pendant la grossesse.

- Désirez-vous adopter un enfant d'origine ethnique et culturelle similaire à la vôtre ou préférez-vous un enfant d'origine ethnique ou religieuse différente, provenant d'un autre pays?

- Qu'avez-vous à offrir à l'enfant? Il vous sera utile de dresser un portrait de votre famille et de vous-même. Décrivez votre vie et celle que vous prévoyez pour votre enfant. Ajoutez-y des détails au sujet de votre maison, de vos animaux de compagnie et de votre famille élargie. Si vous choisissez une adoption indépendante ou identifiée, votre portrait deviendra un outil pratique pour les organismes s'occupant des démarches d'adoption. Si la mère naturelle participe à la sélection des parents adoptifs, ce portrait l'aidera à voir vos forces particulières en tant que parents éventuels.

- Préférez-vous une adoption ouverte ou fermée?

L'adoption fermée. Avant, la plupart des adoptions étaient des adoptions fermées; ainsi, ni la mère naturelle ni les parents adoptifs ne recevaient de renseignements l'un sur l'autre. Pour certains couples, il s'agit là de la meilleure option. Un dossier fermé pourrait éliminer le risque de voir soudainement apparaître de la mère naturelle dans leur vie ou ils ne ressentent pas le besoin d'en apprendre davantage sur la vie de cette dernière, sauf en ce qui touche les antécédents médicaux importants.

L'adoption ouverte. Dans ce type d'adoption, les variations se trouvent au niveau de l'ouverture. Dans certains cas, la mère naturelle et les parents adoptifs reçoivent tous les renseignements en ce qui concerne la vie et les origines de l'un et de l'autre. Dans d'autres cas, les parents adoptifs ont l'occasion de rencontrer la mère naturelle, de maintenir le contact jusqu'à la naissance de l'enfant et même parfois d'assister à l'accouchement. Ils peuvent par la suite couper les liens. Dans quelques rares cas d'adoptions ouvertes, le contact est maintenu tout au long de la vie de l'enfant; ainsi, la mère naturelle

finit par faire partie de la famille élargie des parents adoptifs. Ce sont habituellement des adoptions indépendantes ou identifiées.

L'adoption publique. Ce type d'adoption est financé par le gouvernement et administré par des organismes gouvernementaux. Il a pour but de trouver une famille appropriée pour des enfants qui sont souvent un peu plus vieux ou qui ont été désignés comme étant des enfants ayant des besoins particuliers. Ces adoptions sont habituellement fermées.

L'adoption privée. Ce type d'adoption est organisé par des organismes privés ou des spécialistes en matière d'adoption; souvent, des services de counseling sont offerts à la mère naturelle et aux parents adoptifs. Habituellement, les agences d'adoption privées prennent en charge l'étude du milieu familial et coordonnent la procédure judiciaire. Les coûts peuvent comprendre les dépenses de la mère naturelle ainsi que les frais de counseling et juridiques.

L'adoption indépendante ou identifiée. Certaines personnes préfèrent conserver la maîtrise du processus d'adoption de façon directe et choisissent de rechercher seules une mère naturelle. Les parents adoptifs qui choisissent cette option devraient faire appel aux services d'un avocat spécialisé dans l'organisation de ce genre d'adoption ou en parler à des spécialistes qui sont souvent en contact avec des femmes enceintes à la recherche de parents adoptifs. Ces spécialistes pourraient comprendre des médecins, des membres du clergé ou des spécialistes de groupes de soutien pour les mères naturelles. Il est aussi possible de placer une annonce dans les journaux ou les revues.

Les adoptions indépendantes ou identifiées comportent toujours une certaine ouverture. Il appartient aux parents adoptifs de déterminer s'ils auront des contacts ou non avec la mère naturelle. Les coûts comprennent les dépenses de la mère naturelle et les frais juridiques. Il est parfois nécessaire d'avoir recours aux services d'une agence d'adoption privée ou de spécialistes afin d'obtenir l'étude du milieu familial exigée.

Bien que le counseling pour la mère naturelle et les parents adoptifs ne soit pas obligatoire, il réduira le risque que la mère naturelle change d'idée. Là encore, vous devrez probablement avoir recours aux services d'une agence privée ou d'un spécialiste en matière d'adoption afin d'organiser le counseling.

L'adoption internationale. L'adoption d'enfants provenant d'autres pays peut être publique ou privée. Le processus d'adoption publique est facilité par les Services d'adoption internationale à Ottawa, qui vous mettront en communication avec des conseillers internationaux et coordonneront la communication des renseignements. Vous avez la possibilité de choisir deux pays.

D'autres parents adoptifs préfèrent utiliser un organisme d'adoption privé qui possède des liens dans le pays qu'ils ont choisi. Enfin, certains visitent le pays en question et font affaire avec des spécialistes de l'adoption privée dans ce pays. Dès que l'enfant est choisi, le déroulement du processus d'adoption varie selon le pays ainsi que les besoins et la disponibilité des parents adoptifs. Dans certains cas, les parents finalisent les formalités de l'adoption dans le pays choisi et ramèneront eux-mêmes l'enfant au Canada. Certaines personnes demeurent au Canada et donnent à l'organisme avec lequel elles font affaire le mandat de leur ramener l'enfant choisi.

Quelle que soit la décision que vous preniez, vous aurez besoin d'une étude internationale du milieu familial, ce qui peut prendre des mois et même des années. Vous devrez également organiser le parrainage de l'enfant et obtenir un passeport pour qu'il puisse entrer au Canada en toute légalité.

La procédure judiciaire canadienne en matière d'adoption

Une étude du milieu familial est exigée dans tous les cas. Celle-ci sera entreprise par un travailleur social public ou privé, selon votre province de résidence, et pourra être effectuée avant ou après l'arrivée de l'enfant dans votre foyer. Vous devrez fournir vos actes de naissance et de mariage, des états financiers et des références; vous devrez également vous soumettre à des examens de santé, à des vérifications policières et à une recherche détaillée dans le registre de l'enfance maltraitée.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services

L’étude du milieu familial consiste en une série d’entrevues réparties sur plusieurs mois, y compris au moins une visite de votre foyer. Elle a pour but d’évaluer votre capacité d’élever un enfant et de s’assurer qu’un enfant peut vivre de façon décente dans votre foyer.

La province où vous habitez émettra une ordonnance d’adoption, qui finalisera l’aspect juridique de l’adoption. Selon la province, un juge procède habituellement à l’émission de l’ordonnance six mois après l’arrivée de l’enfant dans votre foyer. Celui-ci deviendra alors officiellement un membre de votre famille.

Vous pourriez passer des heures à tenter de vous y retrouver dans tous ces types d’adoption, sans compter qu’il s’agit d’une expérience très personnelle et chargée d’émotions. Il serait bon de demande du soutien non seulement pour vous aider à naviguer dans les choix qui s’offrent à vous et leurs aspects juridiques, mais aussi pour vous assurer de demeurer forts durant ce processus souvent très long.

décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.